

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 14 (1926)

**Heft:** 232

**Artikel:** Au sujet de la révision du régime des alcools

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-258820>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sécurité requise par la science moderne: la méthode biographique n'a pas été poussée, et les statistiques sentent trop l'influence d'opinions en majeure partie masculines, et sont déjà trop anciennes; son portrait de la femme n'est pas celui de la femme d'aujourd'hui; Mme Gina Lombroso-Ferrero s'en délectera; mais nous, lectrices du *Mouvement Féministe*, nous ne pouvons que protester de l'ancienneté du portrait — c'est une photographie refaite sur un vieux daguerréotype! Le savant lui-même s'est rendu compte d'une évolution de la mentalité féminine postérieure à la 1<sup>re</sup> édition de son livre (1910), et il la voit s'esquissant dans le sens d'une « égalisation régulièrement progressive des sexes » (page 262) — voilà qui est significatif aussi de son souci d'objectivité.

Certes, justice doit être rendue à son premier volume, et nous louons Heymans d'avoir ouvert la voie scientifique aux recherches sur le psychisme féminin. Je suis moins persuadée de l'opportunité d'une 2<sup>me</sup> édition en 1924, et je suis convaincue que la traduction faite en 1925, loin de rendre service à la cause féminine, lui nuira grandement — malice du traducteur antiféministe! Volontairement ou non, on confondra l'aïeule de 1905-10 avec la petite-fille de 1925-30; hélas! ce que fait précisément l'article Bourdeau (*Débats*, 3 juillet 1925), par intention antisuffragiste, d'excellentes gens le feront de bonne foi, faute d'esprit critique. Puissent les lectrices du *Mouvement* se trouver à point nommé pour relever la supercherie et démontrer que cette mine de documents peut servir autant notre cause que celle de nos adversaires. C'est un livre à lire et qui appelle une œuvre scientifique plus poussée. MARGUERITE EVARD.

## Au sujet de la révision du régime des alcools

N. D. L. R. — *Justement émues par la disposition du projet de révision du régime des alcools relative à la distillation domestique, que signalait ici même notre collaborateur, M. Maurice Veillard, comme très dangereuse et pouvant ruiner toute l'économie de ce projet, les Associations féminines de 7 cantons ont adressé à la Commission du Conseil National chargée d'examiner ce projet la lettre dont nous publions le texte ci-après:*

Messieurs,

Les femmes suisses groupées dans les Sociétés soussignées, qui s'efforcent depuis des années de travailler au bien de notre peuple, prennent la liberté de vous présenter une requête.

C'est à vous, en effet, qu'incombe la responsabilité d'examiner le projet de révision du régime des alcools, et de rapporter à ce sujet devant les Conseils de la nation. Nous vous demandons de façon très pressante de bien vouloir tenir compte dans vos travaux que le bien social de la collectivité doit l'emporter sur les préoccupations fiscales et sur la représentation des intérêts privés. Car, si dans toutes les classes de la population, nous pouvons constater avec regret les traces profondes de l'alcoolisme, ce sont les milieux paysans — desquels cependant sortent tant d'éléments sains et qui constituent une des réserves de nos forces nationales — qui sont le plus dangereusement atteints par l'eau-de-vie distillée à domicile. Nous rappelons que, lors de la création du monopole de l'alcool en 1885, plusieurs voix déjà s'étaient élevées pour signaler que la distillation libre ferait obstacle à toutes les mesures du monopole, et l'avenir a donné raison à ceux qui parlèrent ainsi. Sachant toute la bonne volonté de nos autorités fédérales dans la lutte contre l'eau-de-vie, c'est avec confiance que nous nous adressons à vous, les représentants de notre peuple suisse, pour vous demander instamment de veiller à ce que le privilège des bouilleurs de cru disparaîsse peu à peu.

Quant à tenter de diminuer la consommation de l'eau-de-vie par une élévation des prix de vente, nous y voyons aussi le danger de l'augmentation de la distillation libre, et le risque d'une contrebande de produits alcooliques, contre laquelle il sera extrêmement difficile de lutter plus tard. C'est pourquoi nous estimons que, soit la loi elle-même, soit son règlement d'application, devrait contenir la disposition que le Conseil fédéral pourra, dans un délai déterminé, faire disparaître toute distillation domestique en rachetant en masse les alambics, ce qui, à notre avis, constituera un dédommagement suffisant pour l'agriculture.

Nous vous prions instamment, Messieurs, de ne vous inspirer dans vos décisions que du bien de notre peuple, en considérant que là où s'élève le niveau moral et hygiénique, la conséquence en est une augmentation du bien-être matériel.

Veuillez agréer, etc.

Pour le Secrétariat féminin du canton d'Argovie (comportant 12 Sociétés): Mme OBUSSIER-SCHAFFER.

Pour la Frauenzentrale de Bâle (comportant 16 Sociétés): Mme BURCKHARDT-MATZINGER.

Pour la Fédération féminine bernoise (comportant 25 Sociétés): ROSA NEUENSCHWANDER.

Pour l'Union des Femmes de Genève: MARG. CHAPUISAT et EMILIE GOURD.

Pour la Frauenzentrale de Schaffhouse (comportant 10 Sociétés): E. FREY.

Pour la Frauenzentrale de Saint-Gall (comportant 30 Sociétés): Mme METTLER-SPECKER.

Pour la Frauenzentrale de Winterthour (comportant 14 Sociétés): LISA WEBER.

Pour la Frauenzentrale de Zurich (comportant 50 Sociétés): M. FIERZ.

La Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud n'a malheureusement pas pu être atteinte à temps, mais aurait été disposée à signer cette lettre.

## Notre Bibliothèque

M. GRAND: *Chez nous*. 1 vol. cartonné de 264 pages. Payot et Cie, éditeurs, Lausanne, 1925.

Est-ce un roman? une idylle? un album de paysages familiers? ou, peut-être, par comparaison, une critique de ce qui se fait ailleurs? Non. C'est autre, c'est mieux, c'est plus utile et moins prétentieux. *Chez nous*, c'est un petit volume destiné à la jeunesse féminine, aux fillettes de nos écoles, là où l'enseignement ménager fait partie du programme obligatoire, aussi bien qu'à leurs maîtresses de classe, à leur mère, et aux jeunes filles pour qui les connaissances ménagères sont à acquérir sans retard. Ce livre, que l'auteur Mme F.-M. Grand, intitule *Manuel d'éducation ménagère*, comble pour la Suisse romande une lacune que déploraient toutes celles que préoccupait la préparation de la future maîtresse de maison. Ce qui est nouveau dans *Chez nous*, c'est que Mme Grand a cherché à mettre en valeur l'importance du rôle de la femme non pas seulement comme « ouvrière » dans son propre ménage, mais comme directrice de ce même ménage, puis comme créatrice d'un foyer et mère de famille, et enfin comme femme tout court, membre de la société.

C'est donc avec une vive satisfaction que nous saluons ce *Chez nous*, et nous désirons ardemment le voir bientôt entre les mains, non seulement des maîtresses et élèves de nos écoles ménagères, mais de toute notre jeunesse féminine, qui y trouvera à la fois et profit et plaisir.

CH. CH.  
Dr. EMANUELE L. MEYER: *Vom Amboss meiner Seele*. Verlag Eug. Salzer, Heilbronn.

*De l'enclume de mon âme...* Recueil de pensées, d'impressions, de considérations religieuses, morales et sociales, ce volume est l'œuvre d'une femme de lettres doublée d'un médecin.

Mme E. L. Meyer — auteur de plusieurs livres — consacre des pages graves à la religion et à la mort, des pages enthousiastes aux beautés et à la paix de la nature; d'autres — souvent tristes — à la maternité, où elle parle aussi des petites victimes dès leur naissance: « Quel tragique écrasant dans le fait que chaque criminel, chaque idiot, chaque sujet dangereux peut donner l'existence à des hommes, se reproduire en peuplant le monde de malheur! »

Le terrible problème des responsabilités dans ce domaine l'obsède. (N'oublions pas que cette moraliste est un médecin.) Elle y consacre tout un chapitre: *Du devoir sacré de la santé*, et s'exprime ailleurs en termes indignés sur les « cloaques de la double morale ».

Enfin, étant altérée de justice, rien d'étonnant à ce que le tiers environ de son livre soit consacré aux droits des femmes. Ses commentaires sur le passage de saint Paul, si souvent cité par les antiféministes, sont intéressants. Hâtons-nous de dire qu'ils ne plairont pas à nos adversaires. Mme Meyer, en effet, est une féministe convaincue, dont nous aimerions pouvoir citer ici mainte pensée juste et sage, courageuse et forte, où l'on sent frémir une sincérité qui souffre de devoir dispenser le blâme.

M.-L. PREIS.

HÉLÈNE MONASTER: *Someo*. 1 brochure (Genève, 1925, Eggimann, rue du Marché, et Centre Quaker, Taconnerie. 1 fr. 50.)

*Someo*, en Val Maggia, le petit village tessinois ravagé par les terribles éboulements du 24 septembre 1924.

*Someo*, trois notes du clairon qui sonne la mobilisation pacifique et l'appel à l'entraide de tous les fils d'un même sol.

*Someo*, titre d'une brochure d'un intérêt très grand. Mme Hélène Morastier y a groupé les récits des volontaires, pages vivantes, pittoresques, toutes frémissantes du grand souffle de la fraternité. Nous y lisons avec plaisir la lettre de Mme Andrée Cérésole, une des volontaires de la cuisine, et la sœur des deux chefs énergiques de l'heureuse expérience de *Someo*. Soulignons le témoignage ému rendu par les femmes volontaires qui dirigèrent le grand ménage, assurant non seulement les repas quotidiens de plus d'une centaine d'hommes, mais encore leur donnant le réconfort d'une sollicitude quasi-maternelle.

Seize photographies expliquent ce que l'on n'aurait pu concevoir pleinement d'après les récits des volontaires: l'horreur de la catastrophe et la renaissance opérée par ces preux chevaliers du pic et de la pioche, de la brouette et de la barre à mine.

Que chacun lise au plus vite la brochure sur *Someo*. Si nous n'avons pas compris encore la grandeur du mouvement en faveur du service civil, si nous ne savons trop que penser de cette concurrence que fait la pioche au fusil, lisons, lisons, lisons *Someo*. Et si nous sommes de ceux qu'horrible cette façon nouvelle de servir pacifiquement la patrie commune, c'est une raison de plus de faire la connaissance de cette petite brochure et des braves gens (et gens braves) dont elle relate les exploits.

J. V.